



RAPPORT D'ACTIVITES 2018

FSC Luxembourg





Gestion forestière

I. La mise à jour du standard national

Démarrée en janvier 2016, la mise à jour du standard luxembourgeois a passé deux caps importants en 2018 avec d'une part son approbation à l'unanimité par les membres de FSC Luxembourg lors de l'Assemblée générale en mai et sa soumission officielle auprès de FSC IC en juin.

En 2018, le standard de gestion forestière a donc été finalisé avec l'aide du groupe de travail, chargé de sa révision et traduit en anglais. Cela a demandé la compilation de toute une série de documents et rapports détaillant le processus de révision du standard, l'implication des parties prenantes et les décisions appliquées aux 202 indicateurs génériques internationaux. En décembre 2018, notre standard était à l'ordre du jour de la réunion du Policy and Standards Committee (PSC) de FSC IC et fut approuvé avec 7 conditions que nous devons adresser endéans les 3 mois. Soulignons que PSC a félicité le groupe de travail pour cette étape franchie avec succès !

2019 sera donc l'année de la publication officielle de cette nouvelle norme et de sa mise en œuvre sur le terrain.

II. Evaluation de risque pour le bois contrôlé au Luxembourg

Comme détaillé dans le rapport annuel 2017, ce processus a pu démarrer grâce à un financement de l'ANF, lequel s'est poursuivi en 2018.

En janvier 2018, une première version de l'Analyse nationale de risque (ANR) a été transmise au FSC IC conformément à la procédure FSC-PRO-60-002 V3-0.

Elle a ensuite été soumise à consultation publique du 28.03 au 27 mai 2018. L'ensemble des documents relatifs à cette 1ère consultation est disponible sur notre site internet :

<https://lu.fsc.org/fr-lu/certification-01/banalyse-de-risque-nationale-sur-le-bois-b>.

En octobre 2018, une version amendée de l'ANR a été soumise au FSC IC. En décembre elle fut validée, mais à l'unique condition que notre standard de gestion forestière soit approuvé et publié. Cette clause s'explique par le fait qu'à certains endroits, l'ANR se réfère au standard, qui n'a pas encore reçu l'aval de FSC IC.



Nous sommes confiants que l'approbation officielle de l'ANR par FSC IC se fera en 2019, en parallèle avec celle de notre standard de gestion forestière.

III. Etat de la certification

Deux nouvelles communes ont décidé de rejoindre la certification groupée gérée par l'ANF. Il s'agit de Habscht, issue de la fusion de Septfontaines et Hobscheid et propriétaire de 776 ha de forêts et de Préizerdaul (237 ha).

Ainsi 39 communes, totalisant 10.244 hectares de forêts, sont membres de la certification groupée. Rappelons que l'ensemble des forêts domaniales (12.177 ha), de même que la propriété de la Ville de Luxembourg sont gérées selon la norme de bonne gestion forestière. Au total, environ 23.500 ha, soit la moitié des forêts publiques sont certifiées FSC.

IV. Autres

Comme chaque année, nous avons participé à l'audit annuel de certification des forêts publiques luxembourgeoises, qui s'est déroulé fin septembre 2018.

Ce fut l'occasion d'assister à la mise en pratique de la norme sur le terrain et de discuter de certains indicateurs avec l'auditeur et les forestiers rencontrés en forêt.

Fin mars 2018, nous avons eu une entrevue avec le Conseil d'Administration de la Fondation Hëllef fir d'Natur afin de les informer sur les démarches à effectuer dans le cadre d'une possible certification FSC de leurs forêts. Tout au long de l'année, nous sommes restés en contact avec la Fondation pour les aider dans leurs démarches et répondre à leurs interrogations.



Entreprises et marché

I. Relations avec les entreprises

Formation, information et veille de la marque

L'asbl a conseillé une demi-douzaine d'entreprises intéressées par une certification CoC (Chain of Custody) ou par une licence TSP (Trademark Service Programme = programme pour l'utilisation de la marque par les non-détenteurs de certificat).

FSC Luxembourg a proposé des formations à plusieurs acteurs concernés, dont une formation intitulée « Ressourcenbewertung Holz » dans le cadre de la certification LENOZ et PRIMEHouse, en collaboration avec « Oekologesch Bauberodung » à l'Oekozer Pafendall le 15 juin 2018. Les participants ont eu des informations sur le bois certifié, la chaîne de traçabilité, le TSP et la bonne utilisation du logo. Elle s'adressait principalement aux conseillers en énergie, ingénieurs et architectes mais toutes les communes, ainsi que le personnel de l'administration des bâtiments publics ont été invités à cette formation.

Les demandes des détenteurs de licence TSP pour l'utilisation du logo ont été suivies.

Des utilisations non réglementaires de la marque ont été repérées et notifiées aux entreprises responsables, qui ont régularisé leur situation. Quelques cas d'utilisation non réglementaire sur des sites internet étrangers ont été constatés et signalés aux bureaux nationaux compétents.

Un accord de licence pour usage unique du logo a été signé en vue de la publication d'un livre scolaire luxembourgeois. Le livre a cependant été imprimé par une imprimerie ne disposant pas de certificat CoC.

Une rencontre a été organisée avec une entreprise réalisant des emballages pour une chaîne de supermarchés internationale qui exige des emballages labellisés FSC. Le fonctionnement de la certification CoC a été expliqué et la pertinence d'une certification COC évaluée.

II. Politique d'Achats Publics et autres initiatives gouvernementales

Fir en nohaltege Bësch a suivi, dans la limite de ses moyens, la transposition de la politique d'achats publics pour les produits à base de bois.

L'association continue de souligner l'importance d'une bonne connaissance du système FSC par les personnes en charge d'évaluer si les produits mis en œuvre sur les chantiers concernés répondent aux critères de « durabilité » ou non.

Les résultats des deux projets suivis ont montré que le niveau d'information est insuffisant et ne permet dès lors pas que les engagements pris par le gouvernement (et les communes engagées) soient tenus de façon crédible.



Partant de ce constat, une évaluation de la transposition de la PAP a aussi été décidée lors de la réunion du comité d'experts (ANF, Bâtiments Publics, FSC, PEFC) le 24 avril.

III. Chiffres et tendances

A la date du premier mars 2019, il y avait au Luxembourg :

- 13 entreprises établies au Luxembourg disposant d'un certificat CoC individuel valide ;
- 6 entreprises établies à l'étranger mais disposant d'un certificat COC multi-site valide pour un site situé au Luxembourg ;
- 4 entreprises ayant un certificat de groupe transfrontalier (groupe belge).

A la même date, les certificats des entreprises suivantes étaient suspendus :

- Export Import Wood Trading Consulting SARL
- Hoffmanns S.A
- Hengen Print & More s.a.r.l.

9 entreprises étaient en possession d'une licence TSP pour l'utilisation de la marque FSC en 2018 (même nombre qu'en 2017).



Relations Ministère et ANF

I. Réunion et signature de la convention

En 2018, les représentants du ministère et de l'asbl se sont réunis le 3 mai pour discuter de thématiques essentielles, telles que la certification des parcs naturels et de forêts privées, la politique d'achat publique, la valorisation du bois local et l'évaluation nationale de risque pour le bois contrôlé. Lors de cette occasion, une nouvelle convention a été signée entre le Ministère et FSC Luxembourg.

II. Wood Cluster

FSC Luxembourg s'est investi dans le Wood Cluster dès sa création.

Les membres du Conseil d'administration ainsi que deux employés ont alterné les différents groupes de travail en fonction des sujets abordés et de leur disponibilité.

Ainsi FSC Luxembourg était présent à trois groupes de travail, au *meet a member* de la VDL, au *members meeting* au Biodiversum et au *member forum* au Kulturhaus à Mersch.

Le cluster permettra d'établir des relations avec les acteurs concernés par la certification FSC, forestière ou CoC.

FSC Luxembourg a aussi participé au *Bëschsymposium* le 28 mars, organisé par le Letzebuenger Privatbesch à Lintgen.

III. Réunions ANF

FSC Luxembourg s'est régulièrement réuni et concerté avec la responsable des certifications forestières à Diekirch afin de se concerter sur les deux dossiers NRA et standard.

En total cinq réunions bilatérales se sont tenues en 2018.



Communication

I. Foire agricole

Pour la première fois, FSC a participé, en collaboration avec l'ANF, à la foire agricole à Ettelbrück. Cet événement grand public s'est déroulé du 29 juin au 1 juillet 2018. La foire était placée sous le thème des forêts et notre stand était compris dans un espace de l'Administration de la Nature et des Forêts, réunissant d'autres acteurs de la filière bois du Luxembourg. Notre principale activité à côté du stand d'information était un atelier de pyrogravure sur bois FSC.

II. Bëschfest

A la demande des Bûcherons du Nord, l'asbl a tenu un stand au Bëschfest qui a eu lieu les 7 et 8 octobre 2018 au Burfelt. Notre asbl a répondu aux questions des visiteurs, distribué des bulletins d'information ainsi que des gadgets et interagi avec un public très intéressé. Le plus grand succès fut notre atelier de pyrogravure du logo FSC et des animaux sauvages sur du bois certifié.

III. Ciné débat

L'asbl a co-organisé avec Jupiter Films la projection du film « l'Intelligence des arbres », basé sur les ouvrages du forestier Peter Wohlleben sur la vie secrète des arbres. La projection a eu lieu le 28 mai au Ciné Utopia et fut suivi d'une courte présentation de FSC ainsi qu'un débat sur les arbres animé par notre président.

IV. Reportage sur RTL Télé

Faisant suite à l'envoi du communiqué de presse sur l'analyse nationale de risque en mars 2018, la télévision RTL a interviewé FSC sur l'analyse de risque national et les envergures sur le marché du bois luxembourgeois. L'interview en question a été intégrée dans un reportage sur le bois local et le WoodCluster et fut diffusé le 12 avril 2018.



V. Newsletter

En 2018, une nouvelle forme de communication avec les membres et stakeholders a été créée sous le format de bulletins d'information digitaux. En tout, 7 mails ont été envoyés à environ 300 personnes et associations afin d'informer sur les actualités de l'asbl, de communiquer sur la consultation publique de l'analyse de risque nationale, d'inviter à la séance de ciné débat et de signer une pétition contre la déforestation du Hambacher Wald.

Une souscription pour les intéressés est possible en contactant notre bureau, en s'inscrivant sur une liste sur nos stands d'informations ou en envoyant un email à notre asbl avec ses coordonnées et un accord explicite vue l'application du règlement RGDP.

VI. Guide des fournisseurs certifiés

En 2018, les préparatifs pour une nouvelle édition 2019-2020 du guide des fournisseurs certifiés et des détenteurs de licence FSC ont commencé en collaboration étroite avec les collègues de FSC Belgique. La nouvelle édition « Belgique et Grand-Duché de Luxembourg 2019-2020 » va paraître au premier trimestre de 2019. Cette publication est complémentaire à notre base de données des fournisseurs certifiés FSC en ligne www.jechedufsc.be.

Cette plateforme est gérée en commun par FSC Luxembourg et FSC Belgique. L'a.s.b.l. a maintenu sa présence sur ce site pour que toutes les entreprises luxembourgeoises concernées continuent d'y figurer: il s'agit des entreprises certifiées ou détenant un accord de licence avec FSC.

VII. Lettre aux communes non-certifiées

En décembre 2018, notre asbl a envoyé des lettres officielles à chacune des 65 communes non certifiées FSC, sollicitant une entrevue avec leur conseil communal ou échevinal afin de présenter nos missions. La campagne a eu un bon retour avec neuf entrevues accordées, ce qui laisse espérer que quelques communes choisiront d'intégrer le certificat de groupe en 2019.

En parallèle, nous avons demandé une entrevue aux trois parcs naturels (Mëlldall, Our et Öwersauer) afin de recevoir un geste de soutien pour le système de certification FSC qui consiste en une recommandation aux communes membres des parcs naturels de se faire certifier. Jusqu'à présent, seul le Naturpark Mëlldall a répondu favorablement à notre demande et nous accorde une entrevue avec leur comité en 2019. La commune d'Esch-sur-Sûre est certifiée FSC et la commune de Fischbach nous a accordé un entretien.



Malheureusement, cela laisse les 22 communes (faisant partie d'un des trois parcs naturels) qui ne sont pas encore prêts à s'engager pour une gestion durable des forêts.

VIII. Communiqués de presse

En 2018, nous avons envoyé trois communiqués de presse. Le premier annonçait la consultation publique sur le ANR en mars qui menait à une interview par la télé RTL.

Le deuxième communiqué était l'invitation pour notre assemblée générale en avril et le dernier concernait l'annonce pour le ciné débat en mai.

Bureau national et membres nationaux

I. Conseil d'administration

Réunions

En 2018, le conseil d'administration s'est réuni 5 fois.

Les thèmes principaux abordés étaient les suivants:

- entrevue avec le MDDI et la nouvelle convention
- bois contrôlé et analyse de risque
- révision du standard
- collaboration avec FSC Belgique
- budget et situation financière
- assemblée générale de FSC Luxembourg
- réunions de FSC International
- relations avec FSC International, représentation et nouvelle structure de subsides
- Politique d'achat publique
- organisation des événements grand public : foire agricole et Bëschfest
- Wood cluster et groupes de travail
- certification des forêts privées et parcs naturels
- gestion du personnel



II. Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'a.s.b.l. s'est tenue le 3 mai 2018 au service patrimoine naturel de la Ville de Luxembourg. Le programme d'encadrement, en collaboration avec notre membre Ville de Luxembourg, fut une visite dans le Bambësch (forêt certifiée FSC) avec une présentation du service et des infrastructures.

III. Membres nationaux

Les membres nationaux de l'a.s.b.l. sont essentiellement des communes (39) et des associations (9), puis viennent les membres individuels (10) et enfin les entreprises (3), soit un total de 61 membres pour l'année 2018.

La certification groupée FSC compte dès lors 38 communes membres et couvre une surface totale de plus de 9.600 ha. A cela s'ajoutent les certifications individuelles de la Ville de Luxembourg (1.050 ha) et des Forêts Domaniales (12.180 ha). Ainsi 53% des forêts publiques sont certifiées FSC ce qui équivaut à 25% de la surface forestière luxembourgeoise.

IV. Propriétaires privées

L'a.s.b.l. continue à explorer des pistes pour la mise en place d'une certification groupée accessible aux propriétaires privés.

Il est à préciser que l'ANF ne semble pas vouloir prendre en charge la gestion du groupe de propriétaires privés ; il s'agit donc de trouver un gestionnaire de groupe. Des discussions sont en cours avec divers acteurs.

Une rencontre a été organisée le 26 mars à la Kockelscheuer entre FSC Luxembourg et la fondation Hëllef fir d'Natur, qui est membre de notre asbl, afin de discuter sur une certification de leurs forêts. Le dossier de cette certification n'étant pas encore abouti en 2018, il le sera certainement en 2019.

La difficulté principale au Luxembourg reste la petite taille de la majorité des forêts privées, ainsi que leur destination qui relève le plus souvent du loisir que de l'exploitation commerciale.



Réseau international et membres internationaux

I. Meeting internationaux

En 2018, FSC Luxembourg a participé aux deux réunions de FSC International.

Le « General Staff Meeting » du 14 – 18 mars à Bonn et le « European Regional Meeting » du 14 – 16 novembre à Freiburg (D).

La participation aux deux réunions est prévue par notre contrat avec FSC International et permet de défendre les intérêts de FSC Luxembourg dans l'organisation, de faire entendre nos priorités au niveau européen et international ainsi que permettre un échange de vues entre collègues.

II. Rencontres avec FSC Belgique

En 2018, les représentants de FSC Luxembourg et FSC Belgique se sont rencontrés à Leuven le 4 septembre. Les sujets suivants ont été abordés : certification CoC et FM, bois contrôlé et analyse de risques, guide des fournisseurs, relations avec FSC International, collaborations potentielles, cluster bois.

La certification CoC de groupe transfrontalière Belgique-Luxembourg n'a pas été revalidée par FSC International, comme ce fut le cas en 2017. Cela entraîne que les entreprises luxembourgeoises ne pourront toujours pas profiter de la certification de groupe, en dehors de celles qui sont déjà dans un groupe actuellement.

III. Membres internationaux

L'asbl *Fir en nohaltege Bësch* gère également les membres internationaux de FSC qui résident au Luxembourg et qui peuvent voter lors de l'assemblée générale de FSC International.

En 2018, ils étaient au nombre de 4 personnes physiques ainsi que d'une organisation environnementale.



Perspectives d'avenir 2019

En 2019, FSC Luxembourg prévoit de consolider les dossiers prioritisés en 2018 et d'avancer particulièrement sur les sujets suivants :

- Trouver des solutions de certification pour les petits propriétaires forestiers avec un accent sur une certification de groupe pour les propriétaires privés
- Publier officiellement la nouvelle norme du standard national et accompagner sa mise en œuvre sur le terrain
- Communication officielle sur la mise à jour du standard national
- Communication officielle sur l'évaluation de risque pour le bois contrôlé au Luxembourg
- Engager une grande association environnementale à se faire certifier
- Elaborer des projets alternatifs de certification de produits forestiers non ligneux
- Contacter les communes non encore certifiées
- Continuer l'engagement dans le Wood Cluster et chercher d'avantage l'échange avec les participants
- Entretenir le contact avec les parcs naturels afin de recevoir une recommandation auprès de leurs communes membres
- Participer aux deux réunions de FSC International en avril et en octobre
- Développer de nouveaux partenariats et approfondir les collaborations existantes (pe.ex. OekoCenter, Mouvement etc)